

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES À CRÉON

# Droit, sciences, clarinette, potager... la réussite des TAP



C'est la 3<sup>e</sup> rentrée des TAP à Créon.

**Le Temps d'activités périscolaires entre dans sa troisième année de fonctionnement à Créon. Pierre Gachet, le maire, dresse un bilan très positif.**

**Béatrice FERRER**

301 enfants de l'école élémentaire sur 312 participent aux Temps d'activités périscolaires gratuits organisés par la mairie. «C'est la troisième année et le bilan est très positif, le projet remporte l'adhésion des enfants, des familles et des associations qui ont été très sollicitées», souligne le maire de Créon, Pierre Gachet, qui a suivi ce dossier dès le début. «Il y a du sport bien sûr, mais pas seulement, l'éventail des activités est très large, c'est volontaire, il est important d'ouvrir des horizons aux enfants». Depuis l'année dernière, Info Droit est l'un des intervenants; l'association s'adresse aux plus grands et l'idée à terme est de rédiger le règlement intérieur de l'école. «Les activités se déroulent de 13h30 à 14h20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nous avons voulu, dès le départ, tenir compte des préconisations et de l'intérêt des enfants», précise Pierre Gachet. L'idée est aussi de permettre à tous les enfants d'avoir accès à certaines activités. C'est le cas de la

musique. «À partir du 2 octobre, Nicolas Lescombes donnera des cours de clarinette, selon le modèle Orchestre à l'école», tous les lundis de 17h à 18h30 aux enfants de CE2, CM1 qui le souhaitent à la garderie (les cours, les pupitres, les supports, les 16 clarinettes sont pris en charge par la mairie, seul le prix de la garderie sera demandé). La clarinette a été choisie car elle n'est pas enseignée par Musique en Créonnais, précise le maire, et les temps d'activité de 13h30 à 14h20 sont trop courts pour cela.

**Dix-neuf activités gratuites**

Dix-neuf TAP sont proposés aux enfants de l'école élémentaire, ils n'ont pas le choix. «Ce sont des cycles de six semaines, en deux ans et demi, ils auront tous forcément à un moment ou un autre fait du hip-hop, joué aux échecs, découvert le patrimoine local...», assume totalement le maire qui ne s'est pas vu contester ce parti pris. Les Sciences de la terre sont proposées par CAP Terre, une association de l'Université de Bordeaux, montée par un professeur et animée par des étudiants volontaires. Une proposition d'une grande qualité qui ravit les enfants et les animateurs. «La culture scientifique et technologique est aussi importante que le sport ou les Beaux-arts, et cette initiation aux sciences est

proposée par des scientifiques étudiants et profs c'est important». Il y aussi l'anglais avec un natif, la bibliothèque (bibliothèque de Créon), le hip-hop (Entre-2-danses), les échecs (Échiquier club Créonnais), l'informatique (personnel communal), le potager (Centre social La Cabane à projets), les jeux traditionnels, les arts martiaux (Judo aikido club de Créon), arts visuels (LJC), multisports (LJC), ludothèque (Kaléidoscope), maquettes (Art-mélioration), Design Carton (association Flore Rollin), théâtre (Les mots de Jossy), arts plastiques (Kaléidoscope), patrimoine (Passion patrimoine), initiation au droit (info droits), arts créatifs et jeux de société (personnel communal). À la maternelle, les TAP concernent 73 enfants de grande section sur 74, ils se déroulent de 13h30 à 14h05, et sont axés sur l'expression orale et corporelle (Les mots de Jossy), la ludothèque (Kaléidoscope), les activités manuelles. «Ça marche tellement bien que nous sommes fières de montrer ce travail à la sénatrice Françoise Cartron en décembre, elle déjeunera à la cantine, assistera aux TAP, cela marque une reconnaissance officielle», se réjouit le maire.

**Pratique**

Pour tout renseignement sur les activités auprès de la mairie de Créon: 0557345454.

POUR INFORMATION

## Survol en hélicoptère

Conformément aux instructions données par le ministère de l'Intérieur et dans le cadre de la surveillance des lignes haute tension, un hélicoptère survolera et éventuellement se posera à Créon jusqu'au 31 octobre 2015, ces dates pouvant être décalées en fonction des conditions météorologiques.

Créon

«Créons + Études». Le formulaire de demande de bourse «Créon+ Études» est mis à disposition des jeunes susceptibles de bénéficier de cette prestation ponctuelle d'aide aux études pour les lycéens, étudiants et apprentis créonnais, et peut être retiré en mairie. Une fois complété, le formulaire ainsi que les justificatifs demandés sont à retourner à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Créon, à l'attention du CCAS, avant le 24 octobre 2015, dernier délai. Ces demandes seront ensuite examinées par une commission d'élus et un courrier sera adressé aux bénéficiaires, ou à leur représentant légal pour les mineurs, avant novembre 2015. **Concert** orgue et violon proposé par l'association des Amis de l'Orgue de Créon le 4 octobre à 16h en l'église de Créon avec Eva Darracq à l'orgue et Stéphane Rougier au violon. L'entrée sera gratuite avec libre participation aux frais. Il sera retransmis sur grand écran dans l'église grâce à un réseau de quatre caméras. C'est grâce aux concerts que l'association peut faire vivre et entretenir cet orgue du XIX<sup>e</sup> siècle du facteur Georges Wenner. **Stationnement devant La Poste.** Depuis le 15 septembre, le stationnement devant La Poste est limité à 30 minutes, le disque est obligatoire.

La Sauve-Majeure

**Concert** organisé par l'Association pour la Restauration de l'Église Saint-Pierre de La Sauve vendredi 2 octobre à 20h30 en l'église Saint-Pierre par le Chœur de l'Isle de Coutras (Chœur mixte de 40 choristes) sous la direction de Céline Furrer «mezzo-soprano». Au piano Francisco Fernandez, à la batterie Jean-Pierre Herrero. Un programme varié allant de la variété, au gospel et au classique. Les voix des 4 chapitres sont représentées. La participation est libre. Site : lechoeurdelisle.choralia.fr Renseignements au 0556233117.

TRAVAUX À CRÉON

## Sécuriser le boulevard de Verdun

La sécurité des piétons et des cyclistes reste une priorité de la municipalité. Si à l'intérieur de la ceinture des boulevards la situation est à peu près maîtrisée (circulation limitée à 20 km/heure, configuration peu propice à la vitesse), il en va autrement sur une partie des boulevards qui ceignent la bastide historique. «À partir du 15 octobre, des travaux vont débiter entre le rond-point de la gendarmerie et la rue George-Sand. Le stationnement en épi sera supprimé sur cette portion car il est dangereux, la visibilité est insuffisante, la vitesse sera limitée à 30 km/heure et un passage pour piéton permettra de relier en toute sécurité la rue George-Sand qui dessert le nouveau parking et le centre-ville», explique le maire, Pierre Gachet. L'idée est aussi «de mettre un peu



Les travaux vont débiter mi-octobre.

d'ordre dans la contre-allée, et de préserver un passage pour les piétons et les voitures». Les travaux

devraient durer un mois et demi. La circulation se fera alors en sens unique dans le sens rond-point de la gendarmerie rond-point du vélo. Parmi les problèmes qui doivent encore être réglés, explique le maire, celui de la sortie des écoles, résolu côté rue du docteur Fauché qui gagne la partie comprise entre la rue de La Poste et l'école. «Il y a des voitures dans tous les sens, c'est dangereux». Un comptage de voitures est actuellement effectué en plusieurs points de la ville, il permettra de faire le point sur les flux qui traversent Créon. La réflexion sur une déviation de la ville devra être pensée, on ne peut pas encourager les constructions et la densification et ne pas desservir correctement en routes et en transports en commun. ■ B.F.